vinetur

Les tribunaux allemands ont enregistré 2 067 demandes d’insolvabilité d’entreprises en août

De janvier à août, les demandes d’insolvabilité ont augmenté de 6,6 %, avec les taux les plus élevés dans les transports, l’entreposage et l’hôtellerie-restauration

samedi 14 novembre 2026



Les tribunaux locaux allemands ont enregistré 2 067 demandes d'ouverture de procédure d'insolvabilité d'entreprises en août, soit 4,4 % de plus qu'en août 2025, selon les chiffres publiés vendredi 13 novembre par l'Office fédéral de la statistique, Destatis.

Cette hausse s'inscrit dans une progression plus générale des défaillances d'entreprises cette année. De janvier à août, les tribunaux ont enregistré 17 252 demandes d'ouverture de procédure d'insolvabilité d'entreprises, soit 6,6 % de plus qu'à la même période en 2025. Destatis précise que ces chiffres ne concernent que les cessations d'activité ayant donné lieu à une procédure formelle d'insolvabilité, et non les entreprises qui ont fermé pour d'autres raisons ou avant que n'apparaissent de graves difficultés de paiement.

L'agence appelle à la prudence dans l'interprétation de ces données, en raison de leur calendrier. Les demandes d'insolvabilité ne sont intégrées aux statistiques qu'après une première décision du tribunal compétent, alors que la demande elle-même a souvent été déposée environ trois mois plus tôt. Les enregistrements d'août reflètent donc principalement des difficultés financières apparues plus tôt dans l'année.

Malgré la hausse du nombre de dossiers, le montant total des créances liées à ces procédures a diminué. Les créances des créanciers concernées par les procédures d'insolvabilité d'entreprises enregistrées entre janvier et août sont estimées à environ 25,9 milliards d'euros, contre quelque 37,2 milliards d'euros à la même période en 2025. Destatis explique que cette baisse, alors même que davantage d'entreprises sont entrées en procédure d'insolvabilité, tient au fait que les huit premiers mois de 2025 avaient vu davantage d'entreprises économiquement importantes déposer le bilan qu'en 2026.

Rapporté au nombre d'entreprises, le taux d'insolvabilité en Allemagne s'est établi à 48,7 procédures pour 10 000 entreprises entre janvier et août. Le taux le plus élevé a été enregistré dans les transports et l'entreposage, avec 97,6 cas pour 10 000 entreprises. L'hôtellerie-restauration arrive en deuxième position, avec 80,1 cas pour 10 000 entreprises, devant la construction, à 71,9.

Le taux élevé dans l'hôtellerie-restauration ressort particulièrement, car il dépasse largement la moyenne de l'ensemble de l'économie et concerne un secteur étroitement lié à la demande des consommateurs, au tourisme et aux coûts d'exploitation. Il pourrait également signaler des difficultés pour certaines branches des boissons qui dépendent des restaurants, bars, hôtels et autres établissements du secteur en Allemagne. Les domaines viticoles, brasseries, distilleries et distributeurs de boissons qui approvisionnent ces établissements pourraient être exposés à un risque commercial accru si davantage d'exploitants rencontrent des problèmes de paiement ou quittent le marché.

Destatis a également fait état d'une hausse plus modérée des procédures d'insolvabilité concernant les particuliers. Les tribunaux allemands en ont enregistré 6 301 en août, soit 2,8 % de plus qu'un an auparavant. De janvier à août, leur nombre a atteint 52 344, en hausse de 1,2 % par rapport à la même période en 2025.

Ces données constituent l'un des aperçus officiels les plus clairs des difficultés financières dans l'ensemble de l'économie allemande, mais elles ne rendent pas compte de toutes les cessations d'activité. Les statistiques étant limitées aux procédures formelles d'insolvabilité, elles peuvent sous-estimer le nombre total d'entreprises qui cessent leurs activités. La ventilation par secteur montre toutefois où les difficultés ont été les plus concentrées.

Les transports et l'entreposage restent le secteur le plus touché en proportion, mais la place de l'hôtellerie-restauration parmi les secteurs les plus concernés devrait retenir l'attention des fournisseurs et des prêteurs. Les taux d'insolvabilité dans ce secteur peuvent avoir des répercussions plus larges, car de nombreuses petites et moyennes entreprises dépendent de la régularité des commandes des professionnels de la restauration et de l'hébergement. Pour les producteurs et grossistes en boissons, en particulier ceux qui réalisent une part importante de leurs ventes dans les établissements, ces chiffres pourraient inciter à surveiller de plus près le risque de défaillance des partenaires commerciaux sur le marché allemand.

Destatis indique que ses calculs de taux reposent sur le registre statistique des entreprises et que la notion d'entreprise désigne ici une unité juridique, notamment les sociétés par actions, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés de personnes et

les entreprises individuelles. Des résultats plus détaillés sont disponibles dans les tableaux de l’agence consacrés aux procédures d’insolvabilité ainsi que sur sa page thématique consacrée aux créations d’entreprises et aux insolvabilités.